



Comité adviseur pour le Plan de développement social
Municipalité régionale de comté des Sources
a/s de Monsieur Alain Roy
309 rue Chassé, Asbestos (Québec) J1T 2B4
☎ 819 879-6645 poste 232
📠 819 879-5188
✉ cld.cdc@mrcdessources.com

Plan de développement social dans la MRC des Sources :

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2007-2008 RAPPORT FINAL

Adopté par le Conseil de la MRC des Sources
le 15 septembre 2008

Partenaires, pour un milieu de vie sain et dynamique



TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte	1
Comité aviseur	2
Présentation des mandataires locaux	3
Présentation de la méthodologie de consultation de la population	5
Présentation des résultats pour la MRC des Sources	7
Évaluation globale de la démarche et de ses résultats	10
Présentation des partenaires	11
Résultats financiers	12
Plan d'action pour l'année 2008-2009	13
Conclusion	13

MISE EN CONTEXTE

Lors de l'adoption du Plan de relance 2004-2014 de la MRC des Sources, une des trois orientations retenues soulignait l'importance de doter la région d'un milieu de vie propice au développement. La volonté était alors de « *favoriser la participation sociale pour s'assurer que la communauté de l'ensemble de la MRC se mobilise et que le plus grand nombre de personnes participe au développement de leur territoire. La mise en œuvre de cette orientation doit avoir comme résultat d'améliorer les conditions de vie sociales et économiques des individus et de faire progresser l'ensemble de la société selon les valeurs communes de solidarité, d'entraide et de justice sociale* ». Cette orientation présentait un objectif pour accroître l'implication sociale de la communauté et l'une des cibles visait à « *élaborer un plan de développement social* ».

C'est fort de cette priorité territoriale que la MRC des Sources a appuyé une proposition de mobilisation pour le développement social, concoctée par le CSSS des Sources et la CDC des Sources. Parmi les éléments importants de cette proposition d'action en développement social, soulignons la définition retenue par le comité soit :

« Le développement social fait référence à la mise en place et au renforcement au sein des communautés, dans les régions et à l'échelle de la collectivité, des conditions requises pour permettre d'une part, à chaque individu de développer ses potentiels, de pouvoir participer activement à la vie sociale et de pouvoir tirer sa juste part de l'enrichissement collectif, et d'autre part, à la collectivité de progresser socialement, culturellement et économiquement, dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable, soucieux de justice sociale. »¹

Cette proposition retenait aussi six champs d'intervention pour notre MRC, soient :

- La participation citoyenne
- L'amélioration des conditions de vie des personnes plus défavorisées
- La mobilité de la population
- L'équilibre de la pyramide d'âge
- Les activités sociales, culturelles et de loisirs
- La mise en valeur et l'embellissement de notre territoire.

Le choix de ces champs d'intervention n'est pas le fruit du hasard. Au contraire, c'est suite à un diagnostic social de notre territoire que ce choix a été fait. La *Proposition de mobilisation en regard du développement social dans la MRC des Sources* a été adoptée par la MRC suite à un travail rigoureux.

Le Conseil des maires a alors choisi de retenir une méthode d'intervention qui favorisait la participation citoyenne. En effet, chaque municipalité avait le mandat, avec le support du Comité aviseur en développement social, de déterminer un mandataire local pour actualiser la proposition de mobilisation, ceci dans une optique de décentralisation et avec la volonté de se rapprocher le plus possible des milieux de vie.

¹ Conseil de la santé et du bien-être (1997)

COMITÉ AVISEUR

Pour favoriser l'analyse et le suivi du processus devant mener à un plan de développement social pour la MRC des Sources, le Conseil des maires a choisi de former un comité aviseur. Ce comité a pour mandat de coordonner les activités liées à la mise en place du plan de développement social, de soutenir les municipalités, de supporter les mandataires locaux et de produire des avis à la Table des maires. Voici d'ailleurs sa composition :

Préfet de la MRC :

M. Jacques Hémond

Agente de développement rural, représentante de la MRC :

Mme Jacynthe Bourget

Élue, représentante des municipalités :

Mme Monique Thibault-Bélisle

Agente de développement durable et des communications, représentante du CLD :

Mme Brigitte Martin

Directeur du développement des collectivités, représentant de la SADC :

M. Daniel Pitre

Coordonnateur, représentant de la CDC :

M. Alain Roy

Directeur du développement des programmes, du partenariat et de la qualité,
représentant du CSSS :

M. Serge Poulin

Représentante des mandataires locaux :

Mme Jinny Mailhot

Participe également aux réunions du Comité aviseur, pour Emploi-Québec :

Mme Francine Aubut

Il est à noter qu'Alain Roy, pour la CDC, et Johanne Plamondon, pour le CSSS, agissent de plus en coordination et en soutien aux travaux du comité et des mandataires locaux.

PRÉSENTATION DES MANDATAIRES LOCAUX

La participation des mandataires locaux a été un élément clé dans le succès de cette première année. Étant déjà impliqués dans leur communauté respective, ces mandataires locaux possédaient les connaissances nécessaires pour bien consulter la population locale. Rappelons que ces mandataires devaient soumettre leur candidature comme mandataire à l'aide d'un cahier de charge. Ce cahier de charge devait être accepté par la municipalité concernée, par le Comité aviseur en DS de la MRC et, finalement, par le Conseil de la MRC. Voici une brève présentation des sept mandataires :

- **La Corporation de développement de Ham-Sud** : Cette corporation a comme objectifs de favoriser le développement social et économique de la Municipalité de Ham-Sud, d'agir comme agent de concertation entre les différentes ressources du milieu et de stimuler l'implication de la population dans des projets locaux.
- **La Corporation de développement de Saint-Adrien** : La corporation vise le développement économique, social et culturel de la municipalité. Elle favorise la tenue de forums municipaux pour orienter les choix et les priorités locales. Pour la réalisation de ce mandat, elle s'associe au Brin de Vie, un organisme communautaire impliqué et dynamique.
- **La Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille** : Cette corporation a pour mission de favoriser le développement agro-alimentaire, socio-culturel, l'expansion industriel-commercial et la défense de l'intégrité de l'environnement naturel de la Municipalité de Saint-Camille. Elle est très active et ses principales actions ont permis de lutter contre la dévitalisation et le déclin démographique.
- **La Société de développement de Wotton** : La Société est un organisme à but non lucratif créé en 2003 pour favoriser l'implantation et l'expansion industrielle, commerciale et économique. Depuis ce temps, sa mission a évolué vers « développer et voir à la conception et la mise en œuvre d'une stratégie globale de développement et de dynamisation du territoire en intégrant des préoccupations d'ordre économique, touristique, social, agricole et environnemental ».
- **La Société de développement de Saint-Georges-de-Windsor** : La Société existe depuis 1992 et a pour objectif de promouvoir le potentiel de développement économique et social de la municipalité. Depuis 2000, avec l'obtention d'une charte, la Société œuvre à promouvoir, animer et soutenir le développement durable et global de la municipalité.

- **Le Collectif d'action contre la pauvreté (CACP) de la MRC des Sources** : Le Collectif est un regroupement d'une vingtaine d'organisations issues de différents milieux, désirant améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté. Localisé à Asbestos, son action couvre le territoire de la MRC. Il a été le choix de la Ville d'Asbestos, considérant sa connaissance en matière de lutte à la pauvreté et considérant les organisations déjà impliquées auprès de cet organisme.

- **Concertation Danville** : Formé de citoyens et de représentants d'organismes locaux, ce nouvel organisme, créé en 2007, a pour mission de susciter le développement social et économique de la Ville de Danville.

PRÉSENTATION DE LA MÉTHODOLOGIE DE CONSULTATION DE LA POPULATION

Agir en développement social sur un territoire est un défi important. Il faut réussir à impliquer la population et l'associer le plus possible aux priorités retenues. En ce sens, le choix de notre MRC a été de favoriser une consultation de la population par territoire de municipalité. Les mandataires locaux étant des organisations actives dans leurs municipalités respectives, ils avaient les connaissances de leurs milieux leur permettant de bien identifier les méthodes de consultation les plus prometteuses. Voici donc une brève présentation des méthodes de consultation utilisées par les mandataires :

- **Ham-Sud** : Dans un souci d'approche personnalisée, les consultations ont été menées par petits groupes de travail en lien avec les différents thèmes retenus en plus d'une consultation sur le thème de la participation citoyenne.
- **Saint-Adrien** : Un travail de réflexion avec le conseil municipal a permis la préparation d'un questionnaire qui a été acheminé à l'ensemble de la population de Saint-Adrien. Ce sondage portait sur cinq grands thèmes, dont quatre touchaient directement des éléments du développement social. Il faut aussi mentionner qu'un forum municipal a été tenu en 2007 où près de 10% de la population était présente, ce qui a permis d'orienter et d'influencer le développement de la municipalité.
- **Saint-Camille** : Une démarche d'actualisation d'une politique familiale était déjà en cours sur le territoire de la municipalité de Saint-Camille. Il a été convenu de joindre les deux initiatives pour favoriser une bonne synergie. Le Comité famille est constitué d'une quinzaine de personnes. En plus, une démarche entourant la mise en place stratégique du développement local était en préparation. Un questionnaire a alors été envoyé dans chaque foyer et deux soirées d'information et de discussion ont eu lieu, permettant d'harmoniser les stratégies et de dégager les pistes d'action.
- **Wotton** : Une première rencontre sous la forme d'un forum municipal a permis de consulter la population sur les enjeux du développement social. Par la suite, un comité de développement social a été mis sur pied et a poursuivi la réflexion. Suite à l'identification d'actions à prioriser, une deuxième rencontre d'information et de consultation a permis de recueillir les commentaires de la population et d'orienter les actions retenues.
- **Saint-Georges** : Lors d'un forum municipal précédant la démarche en développement social, trois priorités avaient été retenues en lien avec le développement de la municipalité de Saint-Georges. Il s'est avéré que ces trois priorités étaient en lien avec la démarche en développement social. Deux méthodes de consultation ont alors été retenues pour connaître les opinions des gens en lien avec ces projets : de nombreuses rencontres individuelles ont été réalisées, dans un premier temps, et un forum municipal a été tenu par la suite, pour explorer les possibilités.

- **Asbestos** : Un comité responsable de la démarche a été formé et il a été convenu de retenir le thème « comité qualité de vie ». Par la suite, une séance d'information pour la population d'Asbestos a permis d'identifier trois chantiers prioritaires. Des rencontres de style « focus group » ont permis de faire cheminer les chantiers et une activité particulière a été organisée lors du Festival des Gourmands pour valider les projets retenus.

- **Danville** : Concertation Danville a choisi d'interpeller les organismes et partenaires en lien avec les cinq thèmes pour la formation de comités de travail. Fort des discussions des comités et des travaux menés auparavant pour favoriser l'implantation d'un village-relais à Danville, six rencontres publiques ont été tenues et 1 588 questionnaires-sondage ont été acheminés pour consulter la population sur les actions prometteuses.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS POUR LA MRC DES SOURCES

La présentation des résultats se veut un résumé des travaux effectués au sein des sept municipalités de la MRC. Toutefois, cela ne permet pas de mesurer les efforts de concertation et de consultation qui ont permis d'arriver aux résultats que nous vous soumettons. Puisque nous parlons de résultats de consultations qui se sont déroulées au cours d'une année complète mais à un rythme différent selon les municipalités, il faut comprendre que certaines actions découlant des consultations sont déjà en marche alors que plusieurs d'entre elles prendront forme aux cours des prochains mois.

Il est bon de souligner ici l'importance accordée au champ d'action visant l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus défavorisées. En plus d'être une priorité retenue par l'ensemble des partenaires, ce champ d'action devait obligatoirement faire l'objet d'une préoccupation réelle de chacun des mandataires locaux afin de se conformer au Programme Approche territoriale intégrée (ATI).

Parmi toutes les actions ciblées dans les sept municipalités de la MRC des Sources, voici celles qui apparaissent prioritaires :

Champs d'action	Actions ciblées **
Participation citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un comité d'accueil (ST-G), (W), (ST-C), (ST-A), (HS) • Activités intergénérationnelles pour le développement d'une conscience collective face au développement social (W) • Communications régulières via les journaux locaux sur les actions en cours (St-C) (W) (HS) • Tenue de conférences portant sur l'implication sociale et l'implication communautaire (ST-A) • Création d'une banque de bénévoles (ST-A) (HS) • Consolidation des activités existantes par le développement d'activités connexes (HS) • Favoriser le développement d'activités d'envergure identitaire (HS) • Rééditer le journal local Danville Times (D)
Amélioration des conditions de vie des personnes les plus défavorisées* * obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une coopérative d'habitation pour personnes âgées autonomes (ST-G) • Formation pour les personnes œuvrant auprès des personnes démunies pour améliorer la qualité de leur intervention (W) • Augmentation de la collaboration du milieu aux actions des Chevaliers de Colomb pour supporter l'aide aux familles démunies (W) • Augmenter l'utilisation de la popote roulante en augmentant la présence de bénévoles et en leur offrant de la formation spécifique (ST-A) • Organisation ponctuelle de soupers communautaires, de rencontres de cuisines collectives et de journées d'échange (HS) • Augmenter les liens avec les organisations régionales et favoriser l'information sur les services disponibles (HS) • Établir une Politique familiale (D)

Champs d'action	Actions ciblées **
Amélioration des conditions de vie des personnes les plus défavorisées (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une concertation des organismes pour améliorer leurs actions pour le mieux-être de la collectivité (D) • Supporter financièrement les écoles pour offrir à manger aux enfants (D) • Organiser une soirée des bénévoles et en profiter pour amasser des denrées non-périssables (D) • Poursuivre les activités permettant de récolter des biens pour les personnes démunies (ex. Donnez au suivant) (D) • Améliorer l'accessibilité des édifices publics pour les personnes à mobilité réduite • Assurer les services bilingues (D) • Soutenir l'implantation d'un travailleur de milieu (A) • Mise en place d'un système de vérification de la salubrité des logements et des moyens pour remédier à la situation si nécessaire (A) • Instauration d'un système de covoiturage (ST-C), (ST-A)
La mobilité de la population	<ul style="list-style-type: none"> • Instauration d'un système de covoiturage (ST-C), (ST-A)
L'équilibre de la pyramide d'âge	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la politique familiale (W) (St-A) • Ateliers de formation, conférences pour les familles (ST-C) (D) • Halte-garderie parascolaire en milieu rural (ST-C) • Réduire la vitesse dans les zones habitées pour améliorer la sécurité des enfants (ST-C) • Favoriser le maintien des services de proximité en milieu rural par des mesures de participation volontaire (ST-A) • Sauvegarder nos écoles primaires en milieu rural en y intégrant un programme adapté (ST-A) • Favoriser la création d'une Fête populaire qui permettra la présentation des organismes (D) • Améliorer les services de la bibliothèque (D) • Augmenter la promotion pour le transport collectif (D) • Obtenir la reconnaissance et les appuis des autorités pour les projets en provenance du secteur rural (D) • Promouvoir le télé-travail (D) • Améliorer le site Internet de la municipalité (D) • Soutenir les institutions d'enseignement et favoriser le développement de programmes adaptés (A) • Favoriser le partage de ressources humaines pour consolider les emplois précaires (A)
Les activités sociales, culturelles et de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration et promotion d'un parc extérieur intergénérationnel (ST-G) (D) • Ateliers d'apprentissage intergénérationnel et rencontres intergénérationnelles (ST-A) • Ouverture d'un café Internet avec haute vitesse (ST-A) • Participation accrue des adolescents à la vie communautaires (ST-A) • Adaptation de la programmation culturelle (ST-A) (A)

Champs d'action	Actions ciblées **
Les activités sociales, culturelles et de loisirs (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une expertise locale pour la tenue d'événements culturels extérieurs (ST-A) • Amélioration des équipements de loisir (ST-A) • Faire mieux connaître les activités existantes (D) (A) • Mise en place d'un comité citoyen qui s'engage à la mise en place de fêtes de quartiers avec le soutien de Villes et villages en santé (A) • Augmenter l'animation estivale et favoriser les rues piétonnes (A)
La mise en valeur et l'embellissement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un sentier multifonctionnel (ST-C) • Réduction de la pollution lumineuse (ST-C) • Favoriser, via la Politique d'accueil, une soirée pour les nouveaux résidents pour transmettre les valeurs et l'histoire de la ville (A)

** Les abréviations entre parenthèses à chacune des actions renvoient aux municipalités où ces actions ont été retenues :

HS : Ham-Sud

W : Wotton

ST-A : Saint-Adrien

A : Asbestos

ST-C : Saint-Camille

D : Danville

ST-G : Saint-Georges-de-Windsor

ÉVALUATION GLOBALE DE LA DÉMARCHE ET DE SES RÉSULTATS

Pour cette partie du rapport, deux éléments seront abordés. Nous verrons, dans un premier temps, une évaluation du processus et, dans un deuxième temps, les résultats obtenus.

Pour ce qui est du **processus**, le choix de déléguer la responsabilité de la consultation à chaque municipalité, donc à sept mandataires, comportait des éléments prometteurs. Il est maintenant possible d'affirmer que ce choix a été judicieux et respectueux des municipalités participantes. Les mandataires, de par la connaissance de leur réalité respective, avaient l'avantage de cibler le bon processus pour trouver rapidement et efficacement les projets prometteurs et mobilisateurs. De plus, puisque les mandataires sont actifs dans leur milieu, la démarche en développement social s'intégrait à la dynamique déjà en cours. Le support du Comité adviseur et des représentants du CSSS et de la CDC est aussi retenu comme un élément important pour le maintien de la vision de cette démarche mobilisatrice. L'intérêt suscité par cette démarche dénote de son succès. Au cours de la dernière année, l'Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux (AQESSS), l'Observatoire estrien en développement des communautés (OEDC) et la revue « Développement Social » ont demandé la participation de notre région pour présenter la démarche en développement social.

Il faut aussi souligner que ce succès s'accompagne de recommandations. Parmi les éléments d'amélioration retenus quant à ce processus, il y a l'importance de maintenir la promotion du concept du développement social. Il est nécessaire de rappeler que le développement social est un complément essentiel au développement économique pour assurer la viabilité d'un milieu et que ces deux concepts ne sont pas en opposition. De plus, l'obligation d'agir avec un budget limité a causé certaines difficultés. Autant pour les mandataires que pour le Comité adviseur, les ambitions étaient grandes. La réalité financière a permis de faire de grands pas, mais sûrement pas aussi grands que souhaité initialement. Enfin, il faut rappeler que cette démarche vise une participation large et inclusive. Il est donc nécessaire de demeurer vigilants afin de s'assurer que la structure reste derrière la volonté d'agir, qu'elle supporte et encadre toute cette démarche mobilisatrice, sans l'étouffer.

Pour ce qui est des **résultats**, il faut applaudir la volonté d'agir en développement social de la part de toutes les municipalités. Des actions réalisables ont été identifiées pour tous les champs d'intervention proposés, et particulièrement au niveau de l'amélioration des conditions de vie des personnes défavorisées. Bien entendu, les variables sont nombreuses d'une municipalité à l'autre, considérant que les méthodes de consultations ont varié et aussi par le fait que la réalité de chacune des municipalités diffère.

Bien sûr, il aurait été intéressant de retrouver « le projet mobilisateur », celui qui peut faire toute la différence. C'est plutôt une série de projets, plus modestes mais significatifs pour les milieux, qui ont été ciblés et qui permettront une participation citoyenne accrue, avec une incidence sur la qualité de vie des populations concernées. Ce résultat n'est pas surprenant et correspond aux attentes du Comité adviseur. Plusieurs de ces projets agissent sur plus d'un champ d'action identifié dans notre plan de développement social. Par exemple, l'amélioration d'une politique familiale favorise la participation citoyenne dans sa conception, elle aura une incidence sur l'équilibre démographique et souvent, elle influencera le développement culturel et social de la communauté. L'évaluation des résultats doit tenir compte du fait que les activités présentées dans ce rapport correspondent aux priorités retenues et non à l'ensemble des projets soumis par chaque mandataire local. Ce portrait représente le plan d'action prévisible de la prochaine année de chaque mandataire.

PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

Un tel exercice de concertation, de mobilisation et d'action ne pourrait se réaliser sans support financier. Bien que le budget soit modeste, nos ambitions demeurent plutôt élevées. Parmi les partenaires financiers, il y a ceux qui ont adhéré à notre projet en y injectant de l'argent et ceux qui l'ont soutenu en y injectant du temps.

- **MRC des Sources** : En plus d'être le responsable de la démarche, la MRC a choisi de s'y impliquer de différentes façons. D'abord, elle a réservé une somme 35 000 \$, via le Pacte rural, pour favoriser l'actualisation de cette démarche pour une période de deux ans, soit 17 500 \$ pour cette première année. De plus, elle y investit du temps via la gestion financière du projet et sa participation au Comité aviseur.
- **Emploi Québec** : Via le Fonds québécois d'initiatives sociales (FISQ) et le Programme Approche territoriale intégrée (ATI), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec a participé pour un montant de 15 000 \$, spécifiquement pour le volet touchant l'exclusion sociale et l'amélioration des conditions de vie des personnes défavorisées.
- **CLD des Sources** : Le CLD des sources a investi la somme de 8 750 \$. En plus de ce montant, le CLD s'investit au sein du Comité aviseur.
- **SADC** : Pour cette première année, la SADC participe au Comité aviseur. La SADC a aussi réservé une somme de 17 500 \$ pour supporter directement les projets des municipalités qui découleront de cette démarche.
- **CSSS des Sources** : Le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) des Sources participe activement à la mise en œuvre de ce plan de développement social. D'abord par le support d'une professionnelle pour l'encadrement et l'aide technique nécessaire à la coordination des activités, ensuite par sa participation aux activités du Comité aviseur.
- **CDC des Sources** : La CDC, tout comme le CSSS, participe par le prêt d'une ressource qui s'assure de coordonner les activités. Elle est aussi présente lors des rencontres du Comité aviseur.
- Sans oublier **les sept municipalités** concernées qui se sont impliquées de différentes façons, que ce soit en supportant les mandataires locaux, en participant aux activités de consultations ou encore, en favorisant la participation citoyenne en étant les promoteurs de cette démarche dans le milieu.

RÉSULTATS FINANCIERS

Voici les résultats financiers de notre démarche en développement social pour l'année 2007-2008, ainsi que les prévisions pour l'année 2008-2009 :

Revenus :

	2007-2008	2008-2009²
MRC (via le Pacte rural)	17 500.00 \$	17 500.00 \$
MRC	10 000.00	10 000.00
CLD	8 750.00	8 750.00
Emploi Québec (via FISQ)	15 000.00	15 000.00
CSSS	10 000.00	10 000.00
CDC	4 000.00	4 000.00
Total des revenus	65 250.00 \$	65 250.00 \$

Dépenses :

Municipalités		
- Ham Sud	5 121.00 \$	5 121.00 \$
- Saint-Georges	5 464.50	5 464.50
- Saint-Camille	5 219.50	5 219.50
- Saint-Adrien	5 250.00	5 250.00
- Wotton	5 754.50	5 754.50
- Danville	7 052.50	7 052.50
- Asbestos	8 357.50	8 357.50
Gestion administrative	10 000.00	10 000.00
Logistique et encadrement	14 000.00	14 000.00
Total des dépenses	66 219.50 \$	66 219.50 \$
Déficit annuel	(969.50\$)	(969.50\$)

Un léger déficit annuel est prévu. Pour le moment, il ne nous est pas possible d'identifier la source de financement pour combler ce manque mais nous sommes confiants d'y parvenir. Il est aussi important de mentionner que les sommes d'argent en provenance d'Emploi Québec et du CLD pour la deuxième année ne sont toujours pas confirmées.

² Les données de recensement 2006 étant maintenant disponibles, les sommes allouées aux municipalités pour 2008-2009 seront recalculées, ce qui peut venir modifier légèrement à la baisse ou à la hausse le montant alloué en fonction de la population (5 000 \$ de base + .50 \$ par habitant).

PLAN D'ACTION POUR L'ANNÉE 2008-2009

L'année 2008-2009 sera une année axée sur l'action. Forte de la consultation et des résultats déposés, chaque municipalité espère maintenant que des actions se concrétisent. Il est souhaité que la même formule soit retenue pour favoriser l'avancement des travaux. Ainsi, les municipalités inviteront les mandataires locaux à leur présenter un cahier des charges démontrant leurs intentions pour la prochaine année. Ce cahier de charge identifiera de quelle façon seront utilisées les sommes disponibles, comment sera favorisé l'avancement des projets identifiés lors des consultations et qui seront les partenaires pour leur réalisation. Par la suite, ce cahier de charge recevra l'approbation du Comité aviseur et du Conseil de la MRC.

Le Comité aviseur souhaite que les travaux débutent au début octobre, pour donner le plus de latitude possible aux mandataires locaux. La fin de cette deuxième étape devrait se situer vers juin 2009 et le suivi technique sera de nouveau assuré par le CSSS et la CDC. Bien entendu, il est prévisible que les actions menées dans les prochains mois dépassent largement le cadre de notre plan de développement social et que les milieux concernés poursuivent leur participation et leur engagement afin de répondre aux attentes de leur population.

CONCLUSION

La MRC des Sources et ses partenaires se doivent d'être fiers du chemin parcouru au cours de la dernière année. Le concept de développement social est quelque chose d'assez nouveau et qui exige des efforts pour bien se l'approprier. Avec des moyens limités, avec la persévérance des partenaires, avec la complicité des mandataires locaux, il a été possible de favoriser la tenue de sept démarches de participation citoyenne qui ont identifié des pistes d'actions à mettre en œuvre au cours de la prochaine année. Voilà une belle réussite qui permettra d'agir concrètement sur la qualité de vie des personnes, sur la cohésion sociale et sur la fierté des milieux concernés.

Bien entendu, il serait prétentieux de croire que l'ensemble des objectifs visés en développement social sont pleinement atteints. Il faudra continuer à convaincre, à démontrer que des actions en faveur du développement social ont une incidence directe sur la qualité de vie des résidents de la MRC des Sources et peuvent aussi ouvrir des portes au développement économique. Pour y parvenir, le Comité aviseur et la MRC devront s'assurer de maintenir la promotion de ce concept, de soutenir les mandataires locaux, autant financièrement qu'au niveau de la formation, et assurer l'adhésion et la participation de la population. La volonté de chacun sera nécessaire, de même que l'apport financier, pour mettre en œuvre les actions initiées. Pour les membres du Comité aviseur en développement social de la MRC des Sources, il ne fait aucun doute que cette forme de développement doit être envisagée comme une prémisses essentielle à la relance de notre MRC.

